

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
39.35

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Tarascon - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2016/2020 - Tranche 2018.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Tarascon pour la tranche 2018 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2016/2020, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2017, conformément à l'annexe 1.

Ces modifications n'ont pas d'incidence sur l'économie générale de ce contrat.

**REALISATION D'UNE CRECHE, D'UNE MEDIATHEQUE ET DE LOCAUX ADMINISTRATIFS SUR LE SITE DE
L'ANCIENNE GENDARMERIE**

Ce site regroupera les bâtiments suivants :

- une crèche / halte-garderie de 71 berceaux permettant d'augmenter de 10 % la capacité d'accueil des structures actuelles tout en les regroupant au sein d'un même lieu ;
- une médiathèque normée d'une surface totale d'environ 1 300 m² dans laquelle les archives municipales seront conservées ;
- des locaux administratifs.

Le montant global de cette opération, prévue de 2017 à 2020, s'élève à 7 315 000 €HT, dont 750 000 € HT pour la tranche 2018. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 5 090 000 € dont 525 000 € pour la tranche 2018.

AMENAGEMENT DU BOULEVARD JULES FERRY

Le projet d'aménagement du boulevard devra résoudre en priorité le problème de la desserte des bus scolaires devant le lycée A. Daudet. Actuellement, cette sécurité ne peut être assurée, les élèves étant déposés et embarqués sur la chaussée, à l'entrée du boulevard et à proximité immédiate d'un pont de chemin de fer constituant un entonnoir pour les véhicules. La commune envisage d'utiliser une partie de l'esplanade du lycée pour construire une gare routière.

Le montant global de cette opération, prévue de 2017 à 2019, s'élève à 2 066 000 €HT, dont 1 791 000 € HT pour la tranche 2018. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 1 446 200 € dont 1 253 700 € pour la tranche 2018.

REHABILITATION DU THEATRE MUNICIPAL

L'état actuel du théâtre, inscrit au titre des monuments historiques, conduit la commune à engager des travaux de mise en conformité, de scénographie et d'entretien. L'année 2018 est consacrée au lancement du marché de maîtrise d'œuvre et au démarrage des travaux.

Le montant global de cette opération, prévue de 2017 à 2019, s'élève à 1 874 000 €HT, dont 750 952 € HT pour la tranche 2018. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 1 499 200 € dont 600 762 € pour la tranche 2018.

CREATION D'UN GIRATOIRE : ENTREE DE VILLE (ROUTE D'AVIGNON - CHEMIN DES PRES VERTS)

L'entrée nord-est de la ville présente un afflux important de véhicules roulant à vive allure. La configuration actuelle de l'axe Avignon/Tarascon engendre une forte dangerosité par son intersection avec le chemin des prés verts qui dessert de nombreuses habitations. Afin de sécuriser cette intersection et réduire la vitesse des véhicules en entrée de ville, la commune souhaite créer un giratoire.

Le montant global de cette opération, prévue en 2017 et 2018, s'élève à 340 500 €HT, dont 234 000 € HT pour la tranche 2018. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 238 350 € dont 163 800 € pour la tranche 2018.

CREATION D'UN GIRATOIRE : ENTREE DE VILLE - ROUTE DE BOULBON

L'entrée nord de la ville présente également un flux important de véhicules roulant à vive allure. La configuration actuelle de l'axe Boulbon/Tarascon engendre une forte dangerosité liée à une intersection très fréquentée. Afin de sécuriser cette entrée de ville et réduire la vitesse des véhicules, la commune souhaite également créer un giratoire.

Le montant global de cette opération, prévue en 2017 et 2018, s'élève à 793 000 €HT, dont 544 000 € HT pour la tranche 2018. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 555 100 € dont 380 800 € pour la tranche 2018.

AMENAGEMENT DU BOULEVARD GAMBETTA

Ce boulevard constitue l'axe principal de la partie Est de la ville. Les travaux de rénovation de la voirie et des différents réseaux, aujourd'hui fortement dégradés et obsolètes, contribueront à l'amélioration du cadre de vie, avec une rationalisation du stationnement des véhicules en centre-ville, une optimisation des déplacements piétons, ainsi qu'une redynamisation de l'ensemble des commerces.

Le montant global de cette opération, prévue de 2018 à 2020, s'élève à 3 723 000 €HT, dont 100 000 € HT pour la tranche 2018. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 2 606 100 € dont 70 000 € pour la tranche 2018.

La participation globale du Conseil départemental pourrait être fixée à 2 994 062 € pour la tranche 2018 sur une dépense subventionnable globale de 4 169 952 €HT, selon le détail indiqué en annexe 1 qui présente également l'échéancier actualisé.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL